

Réf: Dossier 178244

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA MAISON DU SOUDEUR »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI NON
LOIN DE LA PHARMACIE MARAIS, Lot 170, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 19/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MAISON DU SOUDEUR »

Objet : Vente de matériels de construction métallique ;
Travaux d'assemblage, d'installation ; de
modification et de maintenance réseau de tuyauterie ou
d'élément chaud,
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en
location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI NON
LOIN DE LA PHARMACIE MARAIS, Lot 170, Ilot 23

Dirigeant(s) M COULIBALY BADJATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00921 du 26/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07191/GTCA/RC/2023 du 26/01/2023

